

# Artistes auteurs : comment sont calculées vos cotisations sociales ?

Les taux appliqués sont ceux de l'année où vous avez été rémunéré(e). La base de calcul dépend de la manière dont vous déclarez vos revenus d'artiste auteur fiscalement.

## VOUS DÉCLAREZ EN

### Traitements et salaires

Cotisations ou contributions	Base de calcul	Taux
Sécurité sociale	100 % des revenus	0,40 %
Assurance vieillesse *	100 % des revenus	6,90 %
CSG	98,25 % des revenus *	9,20 %
CRDS	98,25 % des revenus *	0,50 %
CFP	100% des revenus	0,35 %

\* **CSG et CRDS** : Ces deux contributions sont calculées sur 98,25 % de vos revenus jusqu'à 4 fois le plafond de la Sécurité sociale (c'est-à-dire 162 096 € en 2019). Au-delà, il faut calculer sur 100 % de vos revenus. Par exemple, si vous avez gagné 200 000 €, votre base de calcul est : 98,25 % de 162 096 + 100 % de 37 904 = 197 163 €

\* **Assurance vieillesse** : C'est la cotisation pour votre retraite. Sa base de calcul est plafonnée à 40 524 € en 2019. C'est-à-dire que si vous avez eu un salaire de 30 000 € dans l'année et des revenus d'artiste auteur de 20 000 €, votre cotisation sera calculée sur 10 524 € (40 524 - 30 000).

### Micro BNC



Cotisations ou contributions	Base de calcul	Taux
Sécurité sociale		0,40 %
Assurance vieillesse *	Vos recettes * - 34 % (abattement forfaitaire) + 15 %	6,90 %
CSG		9,20 %
CRDS		0,50 %
CFP		0,35 %

\* **Recettes** : Vos recettes correspondent au total de ce que vous avez gagné.

### BNC déclaration contrôlée



Cotisations ou contributions	Base de calcul	Taux
Sécurité sociale		0,40 %
Assurance vieillesse *	Vous bénéfice * + 15 %	6,90 %
CSG		9,20 %
CRDS		0,50 %
CFP		0,35 %

\* **Bénéfice** : Votre bénéfice correspond à : vos recettes déduction faite de vos frais professionnels.

Vous nous déclarez vos revenus comme vous les déclarez aux impôts, nous nous chargeons d'appliquer les bons taux (abattements, majorations, etc.).



Seul votre centre des impôts est à même de vous conseiller sur l'option fiscale adaptée à votre situation (traitements et salaires, micro-BNC ou BNC).